

Connaître et expliquer
la forêt
de Nouvelle-Aquitaine



FB **FIBOIS**
NOUVELLE - AQUITAINE



Faire connaître et expliquer
la forêt de Nouvelle-Aquitaine.

SOMMAIRE

➤ LA FORÊT ET LA SYLVICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE 03

Déforestation ? Surface, essences, diversité, progression 03

Forêt bien commun ? Propriétaires privés, accessibilité, patrimoine 04

Gestion irresponsable ? Professionnels formés, activité réglementée,
démarches d'engagement environnemental, Code Forestier, certifications,
chartes de bonnes pratiques 04-05

Pourquoi gérer ? Accessibilité, sécurité, prévention incendie, veille sanitaire,
adaptation au changement climatique 06

Industrialisation et mécanisation ? Récolte, volumes, évolution, rythmes de
croissance, progrès technique, main d'œuvre, impact sur le milieu, dégradations de
voirie, milieux humides, destination des bois 07-08

Pourquoi couper ? Cycle de gestion, réglementation, renouvellement, bénéfiques 09

Quels bénéfiques ? Forêts primaires, intervention humaine, cadre de vie,
ressources essentielles, environnement, emplois 10

➤ LA FORÊT, UN ATOUT ENVIRONNEMENTAL 11

Biodiversité : Rôles éco-systémiques, filtration de l'eau, richesse des sols, érosion,
refuge pour la faune, diversité des peuplements, protection, classement 11

Réchauffement climatique : Stockage carbone, séquestration CO₂,
alternative énergétique, bois local, importation, impact carbone 12

➤ LA FORÊT, UNE SOURCE DE RICHESSES POUR TOUS 13

Produits : Matériaux essentiels, produits vertueux, bois énergie 13

Économie : Emplois locaux, non-délocalisables, circuits courts, bois local 14

➤ CE QU'IL FAUT RETENIR 14

La forêt et la sylviculture en Nouvelle-Aquitaine

**En Nouvelle-Aquitaine, la forêt, c'est :
une surface boisée en progression, des essences diversifiées,
une gestion réglementée, des peuplements reconstitués.**

La forêt française n'est pas menacée par la déforestation,
au contraire elle progresse.



► PREMIÈRE RÉGION FORESTIÈRE DE FRANCE

La région Nouvelle-Aquitaine est la 1^{ère} région forestière de France en surface avec 2,8 millions d'hectares de forêt et un taux de boisement de 34 %.

► 60 % DE FEUILLUS

En Nouvelle-Aquitaine, si le pin maritime et le douglas figurent parmi les essences emblématiques dans l'esprit du grand public, la région est peuplée à 60 % de feuillus (chênes, châtaigniers, hêtres, peupliers...).

► + 20 % DE SURFACE FORESTIÈRE CES 30 DERNIÈRES ANNÉES

La superficie de la forêt française a doublé en un siècle et demi et sa progression est de 20 % pour les 30 dernières années, soit un total d'environ 17 millions d'hectares (31 % du territoire national).

► UNE FORÊT DIVERSIFIÉE

La France compte 136 essences forestières différentes, qui sont adaptées aux caractéristiques du sol, du climat et de la lumière. Les feuillus occupent 2/3 des espaces boisés français.

Publique ou privée...

À qui appartient la forêt ?



➤ 92% DE PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Si on peut croire que la forêt relève du domaine public, parce qu'elle est la plupart du temps accessible, elle n'est pas pour autant à tout le monde.

En réalité, 75 % des forêts en France et 92 % en Nouvelle-Aquitaine appartiennent à des propriétaires privés.

➤ UN PATRIMOINE À VALORISER

Les propriétaires de forêt la considèrent comme un véritable patrimoine à valoriser et à transmettre. Une richesse donc, dont ils prennent soin pendant des années avec l'appui des professionnels de la forêt pour en assurer la bonne santé et une gestion raisonnée.

Gérer une forêt, c'est en prendre soin et veiller au respect de son environnement proche



➤ DES PROFESSIONNELS DE LA FORÊT RESPONSABLES

Les acteurs de la gestion forestière sont de véritables professionnels de la forêt, passionnés, attentifs et responsables : des experts dans leur domaine et des techniciens qui sont formés spécifiquement pour exercer des activités complexes, très réglementées.

➤ UNE FILIÈRE ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE ACTIVE

La Filière est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale active et volontaire, une conscience environnementale croissante qui conduit à :

- la création et l'application de chartes de bonnes pratiques professionnelles,
- une évolution et une amélioration permanente des processus d'exploitation,
- le développement de certifications environnementales.



Réglementations & Certifications

Très encadrées par le Code Forestier, entre autres, les pratiques d'exploitation forestière se doivent de respecter les différentes contraintes réglementaires en vigueur.

► UNE GESTION ENCADRÉE PAR LA LOI

Pour garantir les bonnes pratiques en forêt et le respect de l'environnement, il existe un cadre précis et des dispositifs de protection.

Le Code Forestier, entre autres, encadre les interventions en forêt. Il réglemente les récoltes et instaure une obligation de reconstitution des peuplements après coupe. Tout propriétaire d'une forêt de plus de 20 hectares doit, par exemple, mettre en place un **document de gestion durable** (DGD) contrôlé par un organisme indépendant.

► DES CHARTES DE BONNES PRATIQUES

Des chartes de bonnes pratiques sont mises en place pour veiller à la protection des milieux et des riverains.



► DES DÉMARCHES VOLONTAIRES DE CERTIFICATION

Des certifications de gestion durable ont été créées comme **PEFC** ou **FSC**. Leurs cahiers des charges imposent le respect de critères stricts d'exploitation des parcelles et de traçabilité des bois qui en sont issus.

En Nouvelle-Aquitaine, **34 % de la surface forestière est certifiée PEFC**. Il s'agit d'un engagement volontaire des forestiers.

Une forêt gérée, c'est : une forêt accueillante, sûre et en bonne santé



➤ UN ACCÈS À LA FORÊT SÉCURISÉ

Une forêt entretenue est sécurisée. Sans l'exploitation forestière, les bois seraient impénétrables voire dangereux (risque de chutes de branches).



➤ LA PRÉVENTION DES INCENDIES ET DES ACTIONS DE REBOISEMENT APRÈS TEMPÊTE

Entretenir la forêt, c'est participer à la prévention des incendies qui fragilisent les écosystèmes et menacent l'habitat humain, c'est aussi nettoyer et reconstituer les peuplements après tempête.

➤ UNE SURVEILLANCE SANITAIRE PRÉVENTIVE

Apporter une surveillance sanitaire régulière, c'est prévenir le développement des maladies et la multiplication des nuisibles pour la forêt, mais aussi pour sa faune, sa flore et les activités agricoles limitrophes.

➤ UNE ADAPTATION DES FORÊTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est une menace pour certains arbres. En favorisant ou en implantant des espèces ou des variétés plus résistantes, les forestiers permettent aux forêts de s'adapter plus rapidement.

La récolte des bois

fait partie du cycle de gestion et de renouvellement de la forêt.

Une forêt cultivée,
ça ne signifie pas qu'elle est surexploitée.



➤ ON PRÉLÈVE MOINS QUE LA FORÊT NE PRODUIT

La gestion forestière ne rime pas avec industrialisation et destruction : en France, on prélève moins de bois que la forêt n'en produit naturellement.

Le volume de bois sur pied est passé de 1,8 milliards de m³ en 1985 à 2,8 milliards de m³ en 2018.

Les rythmes de croissance et de prélèvements sont respectés selon les essences concernées pour récolter à maturité les arbres à partir de : 45 ans pour un douglas, 100 ans pour un chêne ou 15 ans pour un peuplier.

➤ UNE MÉCANISATION ATTENTIVE AUX ÉQUILIBRES

La mécanisation n'est pas un ennemi pour la forêt et son équilibre. Les machines ont fortement évolué avec le progrès technique apportant :

- la réduction de la pénibilité du travail pour les forestiers,
- une réponse partielle à une pénurie de main d'œuvre,
- une limitation des impacts sur le milieu naturel.

Dans les bonnes conditions d'utilisation, l'impact au sol des engins forestiers est limité au maximum : le tassement au cm² est inférieur au passage d'un vététiste et limité à des espaces de circulation prédéfinis.



➤ DES INTERVENTIONS ESPACÉES ET RESPECTUEUSES

En moyenne, dans une parcelle forestière, les interventions importantes sont espacées de 15 à 20 ans.

Le recours aux intrants, c'est-à-dire aux traitements phytosanitaires pour protéger ou aux apports d'engrais pour fortifier, s'il y a lieu, est réglementé et ne s'effectue que sporadiquement.



➤ DES ACTIONS DE PRÉSERVATION DES MILIEUX

En cas de dégradations de la voirie par les entreprises, elles doivent prendre en charge les réparations.

Une attention particulière est portée aux cours d'eau et aux milieux humides à proximité des chantiers. Des aménagements spécifiques sont mis en œuvre pour les préserver lorsque c'est nécessaire.





Renouveler les peuplements et assurer la reconstitution des forêts.

Une forêt vieillissante, non récoltée, est une forêt plus vulnérable aux aléas.

► LES COUPES FONT PARTIE DU CYCLE DE GESTION ET DE RENOUVELLEMENT DES FORÊTS

Les coupes d'éclaircie, de récolte partielle ou les coupes rases font partie du cycle de gestion et de renouvellement de la forêt. C'est une pratique ancestrale qui a évolué dans le temps et qui est aujourd'hui **très encadrée**, avec une obligation légale de reconstitution des peuplements.



► DES BÉNÉFICES POUR LES MILIEUX NATURELS

Des études ont montré plusieurs bénéfices lors des coupes, dont l'**ouverture temporaire des paysages** qui crée des trouées favorables à la biodiversité et à l'**accueil d'espèces** (notamment ornithologiques).



Les branchages laissés sur place protègent, enrichissent les sols et offrent un refuge de choix pour les insectes par exemple.

Les jeunes peuplements captent plus de CO₂ que les peuplements vieillissants.

► DES ACTIONS DE RECONSTITUTION

Après une coupe, la disparition des arbres est une étape transitoire. L'impact sur le paysage n'est pas définitif. La coupe est suivie d'un **repeuplement naturel** ou d'une **plantation**.

Ainsi, en France, chaque année, **68 millions de jeunes arbres** sont plantés en forêt. En Nouvelle-Aquitaine, ce sont **46 millions de plants** qui sont commercialisés.

Prendre soin de la forêt telle que nous l'aimons.



► ALORS POURQUOI AVONS-NOUS INTÉRÊT À PRENDRE SOIN DE NOTRE FORÊT ?

Si on peut à juste titre rêver d'une forêt sanctuaire préservée de l'intervention humaine, il est important aussi de mesurer les bénéfices et les nécessités d'entretenir, de gérer et d'exploiter les espaces boisés.

► UNE FORÊT, FRUIT DE L'INTERVENTION DE L'HOMME

La forêt telle que nous la connaissons et nous l'aimons n'est pas uniquement le fruit de la nature.

En effet, en France métropolitaine, il n'existe plus de forêt primaire. La forêt d'aujourd'hui est le résultat de plusieurs siècles d'intervention de l'homme qui a planté ou simplement laissé pousser puis cultivé et récolté les arbres.

La forêt est porteuse de bénéfices collectifs : à la fois environnementaux, sociétaux et économiques !

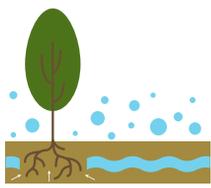
Elle nourrit l'**imaginaire** et contribue à la **qualité du cadre de vie**. C'est un espace où l'on se promène volontiers, propice à abriter et favoriser la **biodiversité**. La forêt en général et le bois en particulier procurent des **ressources variées** pour répondre à des **besoins souvent essentiels** pour l'homme.



La forêt, atout environnemental

Gérer la forêt : c'est contribuer à la préservation de son rôle en faveur des milieux et de la biodiversité. C'est aussi lutter contre le réchauffement climatique.

Gérer durablement la forêt,
c'est contribuer à la biodiversité.



► LES RÔLES ÉCO-SYSTÉMIQUES DE LA FORÊT

Les forêts ont un rôle de :

- filtration des eaux pour préserver une qualité des milieux humides et des habitats pour la faune,
- préservation de la richesse des sols,
- prévention de l'érosion,
- refuge pour de nombreuses espèces.



► DIVERSITÉ ET PRÉSERVATION DES MILIEUX

La diversité des peuplements et des modes de gestion favorise la biodiversité.

Des dispositifs de protection et de classement existent pour préserver les habitats d'espèces menacées (réserves, parcs naturels régionaux, Natura 2000 ou ZNIEFF).

Cultiver la forêt, c'est aussi produire des outils efficaces de lutte contre le réchauffement climatique.



► LE BOIS EST UN TRÈS BON CARBONIVORE

Le bois produit de l'oxygène et absorbe du CO_2 pendant sa croissance. Il continue de le stocker une fois mis en œuvre (charpente, meubles, ...).

Chaque m^3 de bois stocke une tonne de CO_2 .

► UNE HAUTE CAPACITÉ DE SÉQUESTRATION DU CO_2

Les écosystèmes forestiers français séquestrent environ 88 millions de tonnes de CO_2 chaque année, dont environ 18 millions dans les sols.

► UN MATÉRIAU DE SUBSTITUTION À FAIBLE IMPACT

L'utilisation du bois en tant que matériau et comme source d'énergie permet d'éviter l'émission d'à peu près 42 millions de tonnes de CO_2 tous les ans, en se substituant à des matériaux plus polluants.

► AVEC L'UTILISATION DU BOIS FRANÇAIS : LIMITER L'EMPREINTE CARBONE

Utiliser le bois français, c'est limiter les importations de bois potentiellement issus de la déforestation à l'étranger et avec pour second bénéfice d'économiser l'impact carbone lié au transport.



La forêt, source de richesses pour tous.

Matériaux, emplois, économie locale et circuits courts...

La forêt participe à la création
de matériaux essentiels et vertueux.



➤ LA FORÊT SOURCE DE PRODUITS ESSENTIELS ET VERTUEUX

La forêt apporte des ressources et des produits de première nécessité :

- des matériaux renouvelables et recyclables destinés à la construction et l'isolation, à la fabrication de meubles,
- des matières combustibles pour le chauffage et la production d'énergie en substitution des énergies fossiles,
- des fibres et des molécules issues du bois, utiles à la fabrication du papier, du carton, du textile... et à la chimie verte.



62% des énergies renouvelables de Nouvelle-Aquitaine
sont issues du bois énergie

Les forêts créatrices d'emplois et de richesses locales et régionales.



► LA FILIÈRE FORÊT BOIS PAPIER : 3^{ÈME} SECTEUR INDUSTRIEL DE LA RÉGION

En Nouvelle-Aquitaine, la filière Forêt Bois Papier est un acteur économique majeur : c'est le 3^{ème} secteur industriel de la région (12 % des emplois dans l'industrie).

De la gestion forestière à la transformation du bois, toutes activités confondues, la Filière représente : 58 000 emplois salariés directs.



► DES EMPLOIS NON DÉLOCALISABLES

Les emplois issus de la Filière sont non-délocalisables et participent à la mise en place de circuits-courts, à l'aménagement et au développement du territoire régional.

Si le recours à la main d'œuvre étrangère est réel, il répond aujourd'hui à une pénurie de candidats locaux dans des corps de métiers précis. Il est très encadré par la législation nationale.

CE QU'IL FAUT RETENIR

En Nouvelle-Aquitaine, la gestion forestière et la récolte de bois en forêt...



► sont effectuées par des **professionnels passionnés, responsables et experts** dans leur domaine

► sont régies par une **réglementation stricte qui encadre les interventions** (surface des coupes, taux de prélèvement, obligation de renouvellement des peuplements, respect des milieux fragiles...)

► permettent de **lutter contre le changement climatique** en stockant du carbone et en produisant 62 % des énergies renouvelables régionales

► alimentent l'ensemble de la filière Forêt Bois Papier régionale et génèrent ainsi plus de **58 000 emplois salariés directs**

► fournissent un **matériau local**, biosourcé, renouvelable et apprécié de tous : **LE BOIS**



L'interprofession œuvre au développement de la filière Forêt-Bois Papier régionale pour une gestion durable de la forêt et des ressources en bois, pour la promotion des métiers et du matériau bois.

Ses valeurs sont l'union, le respect de la pluralité des territoires, la proximité, la prise en compte des besoins de la Filière et des attentes sociétales et le dynamisme tourné vers l'avenir.

Fibois Nouvelle-Aquitaine est soutenue financièrement par :



Et membre de Fibois France,
le réseau des 12 interprofessions régionales
de la filière forêt-bois



SOURCES

IGN - L'Institut national de l'information géographique et forestière . inventaire-forestier.ign.fr

« Le Mémento - Inventaire forestier », édition 2019

« Panorama régional Nouvelle-Aquitaine », édition 2019

« Quel rôle pour les forêts et la filière forêt-bois françaises dans l'atténuation du changement climatique », INRA et IGN, juin 2017

Cap Métiers . www.cap-metiers.fr/les-publications

« L'emploi industriel en Nouvelle-Aquitaine », février 2019

PEFC France . www.pefc-france.org/chiffres-cles

Les « statistiques PEFC France », 31 décembre 2020

DREAL Nouvelle-Aquitaine . www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Stratégie de l'État pour le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine, novembre 2019

DRAAF Nouvelle-Aquitaine . draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

Agreste - Mémento de la filière forêt-bois Nouvelle-Aquitaine, mai 2020

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation . agriculture.gouv.fr

Statistiques annuelles sur les ventes de graines et plants forestiers, Campagne 2018-2019

Conseil départemental de la Dordogne

Vrai / Faux de la filière Forêt Bois de Dordogne



Contact : Fibois Nouvelle-Aquitaine
contact@fibois-na.fr

Gaël LAMOURY
06 72 14 91 22
gael.lamoury@fibois-na.fr

Sofie BLANCHART
06 45 93 06 77
sofie.blanchart@fibois-na.fr

Stéphanie ROBERT
06 33 71 98 75
stephanie.robert@fibois-na.fr

Charlotte FRETE
06 37 81 79 27
charlotte.frete@fibois-na.fr



POUR EN SAVOIR +

Le site internet
de Fibois Nouvelle-Aquitaine
➔ www.fibois-na.fr



f /SAVdelaforet

Le SAV de la forêt, l'espace de dialogue
entre la forêt et les usagers
➔ www.savdelaforet.fr

Édition : novembre 2023.

Conception et réalisation : Fibois Nouvelle-Aquitaine & Sylvie Mahé [création graphique & rédactionnelle].
Crédits : AdobeStock / PEFC / DR.



Imprimé par Maugein Imprimeurs
PEFC 10-31-3162 / Certifié PEFC / pefc-france.org